

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Band: 60 (1952)
Heft: 4

Vereinsnachrichten: Commission cantonale vaudoise des monuments historiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMMISSION CANTONALE VAUDOISE DES MONUMENTS HISTORIQUES

RAPPORT DE L'ARCHÉOLOGUE CANTONAL (30 juin 1951-30 juin 1952)

Pendant l'année écoulée, l'intense activité qui caractérisait la précédente période s'est maintenue.

Pour respecter l'ordre historique, la distribution des matières du rapport annuel a été modifiée.

A. PRÉHISTOIRE ET ANTIQUITÉ

I. PETITES FOUILLES ET TROUVAILLES ISOLÉES

Chavornay. — Près de la tuilerie, il a été retrouvé des objets de l'époque romaine.

Clarmont. — A la Verne, qui passe pour le lieu où le village s'est primitivement élevé, M. O. Dubuis a constaté la présence de nombreux vestiges de l'époque romaine.

Nyon. — Au lieu dit La Banderolle, M. Adrien Jayet, géologue, privat-docent à l'Université de Genève, a découvert les ossements d'une jambe de cheval de la race dite de La Tène (2^e âge du fer) ; l'investigation, reprise par le soussigné, a permis de retrouver d'autres restes de ce squelette partiel. Comme à Yverdon et à Vandœuvres (Genève), l'enfouissement a été limité à une jambe de cheval ; il s'agit d'un rite qui semble fréquent à cette époque.

Tolochenaz. — A l'endroit dit « au bourg du Marterey », une tombe burgonde a été ouverte ; elle était faite d'un cercueil en dalles ; à côté des os reposait un scramasax (épée courte à un tranchant). D'autres tombes de cette époque ont été précédemment trouvées au même endroit, où subsiste encore le cimetière du village actuel.

Villeneuve. — Dans l'abri sous roche du Scé du Châtelard (face lac), M. Egloff a procédé à une nouvelle fouille du sol qui avait déjà été exploré par Schenk il y a un demi-siècle et par des chercheurs genevois, antérieurement. Il a retrouvé une phalange de bouquetin,

indice d'une occupation humaine à la fin du paléolithique, période du Magdalénien. Sur le sommet du Scé du Châtelard, il a été trouvé une épingle de l'âge du Bronze et constaté des restes de construction de l'époque romaine.

II. FOUILLES SYSTÉMATIQUES

Saint-Prex. — Notre précédent rapport signalait le début d'une fouille à Saint-Prex, lieu dit « Sur le vieux Moulin ». Il s'agit d'une nécropole barbare que des pelles mécaniques dévoraient rapidement. Grâce à l'amabilité des personnes qui exploitent le gravier de l'endroit, la fouille a pu continuer jusqu'aux limites de la gravière. Elle s'est terminée le 30 avril 1952 ; elle a eu lieu avec le concours permanent de M. Philippe Biro et avec l'aide occasionnelle d'autres personnes. On a repéré et fouillé 274 tombes ; elles contenaient 193 objets et ont procuré un matériel anthropologique très important. Il faudra faire une publication spéciale de ce cimetière qui est l'un des plus importants de son époque en Suisse ; les objets sont fort riches et beaux (plusieurs sont en or à cabochons de pierres) ; ils appartiennent à une tranche de temps très rarement représentée chez nous ; les ensevelissements se situent surtout au tout début du VI^e siècle ; le matériel retrouvé n'a rien de comparable avec celui usuellement qualifié chez nous de « burgonde » et qui date des VII^e et VIII^e siècles.

Saint-Cierges. — Pendant l'été 1952, M. Rod. Kasser a repris une fouille qu'il avait entreprise il y a quelques années, à la butte du Molard ; il s'agit de vestiges romains (murs, verrerie, etc.).

B. MONUMENTS HISTORIQUES CLASSÉS

I. RESTAURATIONS ACHÉVÉES

Belmont sur Lausanne. — La restauration extérieure de l'église est achevée (MM. Brügger, arch.). Elle est tout à fait satisfaisante ; un abri de pompe à incendie, appuyé à l'édifice, a été supprimé ; l'escalier qui donnait accès au clocher en rampant sur le toit, très laide verrue, a disparu.

Château-d'Œx. — La restauration du temple est achevée (M. Virieux, arch. de l'Etat) ; les travaux ont donné pleine satisfaction. Vitraux neufs de M. Chevalley. A l'occasion des travaux, une niche murée a révélé la présence de deux Christ en bois, provenant de crucifix ; il s'agit de statuettes fort précieuses du tout début du XIII^e siècle, relevant encore de l'art roman ; elles sont actuellement au laboratoire du Musée national suisse, pour leur consolidation.

Chésereux. — A Bonmont, M. F. Bucher a pu entreprendre des sondages sur le lieu où s'élevaient les bâtiments conventuels. Il a ainsi mis au jour des tombes (sous dalles) d'abbés qui avaient été ensevelis dans la salle capitulaire. Les tombes étaient disposées sur deux étages ; celles du plan inférieur ont une disposition qui n'est pas postérieure au XI^e siècle — ce qui pose un problème d'histoire. D'autres substructions ont été mises au jour ; Bonmont est l'objet d'une thèse de doctorat qu'écrit M. Bucher. Signalons la publication d'un document qui révèle que le couvent de Bonmont était bénédictin à l'origine. Ceci explique enfin pourquoi (seul parmi les monastères cisterciens) il s'est élevé dans un site non reculé, près de la vie de nos villages et dans des conditions de confort qu'exclut la règle de Cîteaux.

Lausanne. — A l'église Saint-François, la restauration des deux étages supérieurs du clocher est terminée (M. Monneyron, arch. de la Ville).

L'Isle. — Au château, la restauration du grand salon est achevée ; le résultat est remarquable (M. Gilliard, arch.). Les peintures de cette pièce et celles de la salle à manger ont été heureusement restaurées et rafraîchies (M. Correvon *fecit*). Dans le vestibule, divers travaux de nettoyage ont également eu lieu.

Villarzel. — La restauration de l'intérieur de l'église, simplifiant et allégeant celle entreprise au début de ce siècle, est terminée (M. G. Bosset, arch.).

II. MENUS TRAVAUX. DIVERS

Arzier. — A Oujon, un projet d'échange de parcelles avec l'Etat de Vaud a été élaboré avec le bienveillant concours de M. Werner, inspecteur forestier ; ce projet prévoit la remise à l'Etat de la parcelle sur laquelle s'élèvent les ruines de la chartreuse. La commune d'Arzier l'a accepté, récemment. M. Bornand-Bosset a fait don aux archives des monuments historiques d'un relevé de ces ruines fait en 1853.

Commugny. — La nouvelle tribune pour les orgues est achevée, dans le temple.

Grandvaux. — La commune a étudié un projet d'hôtel à élever au bord de la belle place du village, tout autour de la vieille tour romane (classée). Avec le concours du Fonds cantonal d'urbanisme, un autre projet a pu être élaboré, qui a été accepté ; il ménage la vue du côté de la vallée du Rhône, en même temps que la tour romane.

Lausanne. — Le petit pavillon de bains du XVIII^e siècle, à Bellerive (propriété communale), a été démoli ; en traçant la nouvelle route de Bellerive au tire-ligne, mal de notre siècle, on a trouvé ce pavillon

trop en avant de deux mètres ! Le soussigné, prévoyant les inconvénients du système, s'est enquis auprès de qui-de-droit de ce qu'il allait advenir du dit pavillon ; il n'a pas reçu de réponse ; mais la lecture de la *Feuille d'Avis de Lausanne*, du 11 juin 1952, lui a appris qu'il avait été vendu pour être reconstruit à Burier (La Tour-de-Peilz).

Lutry. — Une installation de chauffage a été posée dans le temple (air pulsé). Elle est pratiquement invisible.

Nyon. — Au château, la consolidation des murs de la terrasse est achevée ; restent à remplacer les lourds arbres dont les racines persistent à démolir ces murs et dont le feuillage dissimule la façade du monument. La pierre armoriée du portail, pourrie, a été remplacée par une copie fidèle, due à M. Meylan, sculpteur. Les couleurs anciennes ont été reproduites. La salle de Justice, au premier étage, a été complètement restaurée ; ses belles boiseries Louis XVI ont repris toute leur valeur.

Rossinière. — Une pierre aux initiales et aux armes du bailli Bucher (1644 à 1650) a été retrouvée et scellée près de la porte du temple.

III. RESTAURATIONS EN COURS

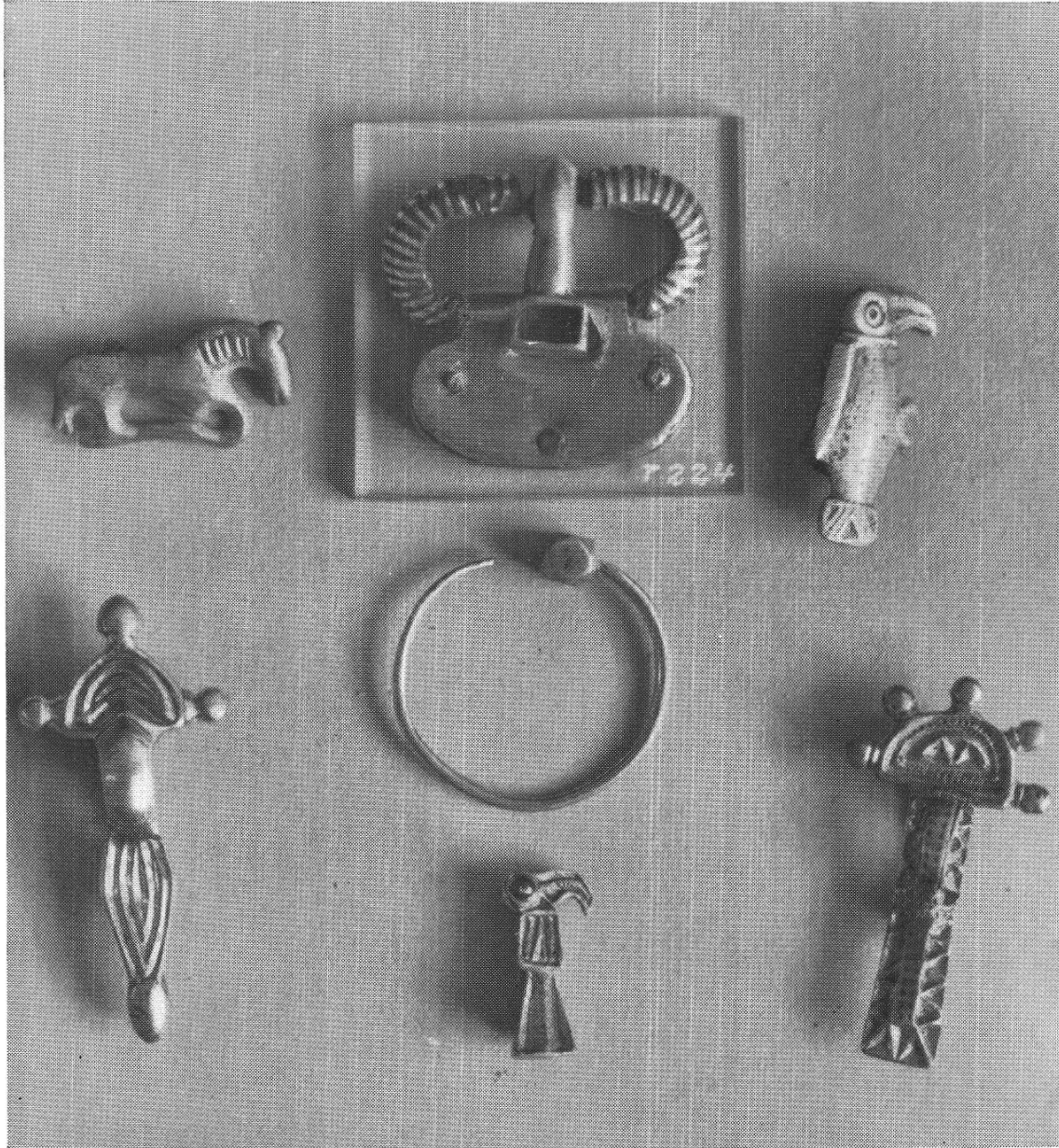
Avenches. — La reconstitution complète d'un secteur de l'amphithéâtre romain (accomplie avec l'aide substantielle d'un généreux mécène) se poursuit ; les gradins sont rétablis jusqu'au sommet de la *cavea*. Se pose maintenant le problème de savoir comment était conçu le couronnement du monument ; des sondages sont en cours pour retrouver les éléments authentiques indispensables à une reconstruction qui doit être fidèle (M. Bourquin, prof. et M. de Sybourg, arch.).

Avenches. — A l'église, l'étude de la restauration du clocher se poursuit parallèlement à celle de l'intérieur de l'édifice.

Cossonay. — Un sondage a lieu actuellement sous la fondation d'un des piliers de la nef ; plusieurs de ces piliers se sont fendus, dangereusement ; il importe de savoir pourquoi avant d'aller plus avant (M. Jacottet, arch.).

Goumoëns-la-Ville. — Avant d'entreprendre la restauration du « chœur » de l'église, des piquages ont eu lieu aux fenêtres ; ils n'ont pas permis de retrouver les fenêtres gothiques disparues ; on restaurera en s'en passant (M. O. Magnin, arch.).

Lausanne. — A la Cathédrale, la restauration du beffroi se poursuit (arch. M. Virieux). Dans les fouilles visibles au sous-sol, des étiquettes ont été placées ; elles permettent à tout un chacun de comprendre ce qu'on y voit. L'éclairage du narthex et celui du déambulatoire sont une réussite ; divers menus aménagements complètent l'effort constant



Mobilier funéraire des tombes de Saint-Prex

qu'exige ce monument. Au musée, une nouvelle vitrine permet de voir divers objets provenant des fouilles faites sous l'édifice.

Lausanne. — La Municipalité a réglementé la publicité lumineuse sur les toits, entre le Grand-Pont et la Cathédrale. Heureuse initiative.

Lausanne. — L'archéologue cantonal est intervenu pour que, dans l'adoption des plans d'alignement du quartier Palud-Louve, on s'arrange pour conserver la façade du bâtiment Béguelin contigu à l'Hôtel de Ville (classé) ; la protection légale s'étend *aux abords* des édifices classés, dit à juste titre la loi.

Lignerolle. — La dernière étape de la restauration du temple a été entreprise ; il s'agit de l'intérieur de l'édifice. Les piles de soutènement du clocher ont révélé l'existence de jolies colonnes ; pour pouvoir les laisser visibles, tout un système de consolidation, en béton armé, a dû être dissimulé dans les murs. Le résultat des travaux est fort heureux (arch. M. Nibbio). Un vitrail a été demandé à M. Gagnebin.

Luins. — La pittoresque église de Luins fait l'objet d'une restauration intérieure, avec adjonction d'une abside (côté Jura). Le piquage des murs a révélé de graves lézardes qui entraîneront d'importants travaux de consolidation (arch. M. F.-L. Dorier).

Moudon. — Les urgents travaux de consolidation de l'église Saint-Etienne sont en cours (arch. M. Gilliard). Un grand vitrail pour la verrière du chœur a été commandé à M. Charles Clément. Sans doute est-il regrettable qu'un vaste immeuble moderne soit venu s'élever tout à côté de ce temple ; l'harmonie ne régnera pas ! L'état de la fontaine de Moïse fait l'objet d'un examen.

Payerne. — A l'Abbatiale, M. Bosset, architecte, trop occupé, a été remplacé par M. Pierre Margot. La restauration de la chapelle Saint-Michel (narthex) est terminée, à l'exception de celle du sol. Dans le narthex, la fouille du sol a permis de constater l'existence de nombreux ensevelissements. La porte bernoise percée dans l'axe du chevet va être supprimée. On pourra bientôt entreprendre la fouille du sol de la nef et des bas-côtés, entreprise qui donnera sans doute la clef de bien des énigmes architecturales.

IV. PROJETS

Baulmes. — La restauration de la tour des archives va devenir une réalité (arch. M. Pilloud).

Lucens. — La pose d'un vitrail dans la grande fenêtre de la chapelle est à l'étude.

Montcherand. — La démolition du bâtiment qui s'appuie à l'église (côté nord) est à l'étude ; elle imposera sans doute la restauration de la partie du temple ainsi dégagée.

Montricher. — A l'église, on projette également de placer des vitraux ; la tribune placée devant la grande fenêtre ne simplifie malheureusement pas le problème !

Rossinière. — Les propriétaires du grand chalet vont restaurer ses toitures ; une laide souche de cheminée sera abattue ; les lucarnes seront simplifiées. L'Établissement cantonal d'assurance contre l'incendie a bien voulu, vu le caractère du bâtiment, autoriser la repose de bardeaux (arch. M. Paschoud).

C. ÉDIFICES NON CLASSÉS

I. RESTAURATIONS ACHÉVÉES

Allaman. — Un système de chauffage électrique a été placé dans l'église, dont il ménage le mieux possible l'architecture.

Denges. — La chapelle a fait l'objet de travaux intérieurs.

Romanel sur Lausanne. — La restauration de l'intérieur de l'église est terminée (arch. M. Gilliard).

Vallorbe. — Une réfection de la toiture du temple a eu lieu.

Vevey. — Au château (hôtel), d'importants travaux de restauration ont été heureusement menés à chef (M. Nicati, arch.).

II. TRAVAUX EN COURS ET PROJETS

Champvent. — Une importante restauration du temple est en cours (arch. M. Lavenex).

Chesalles sur Moudon. — On va commencer la restauration intérieure de l'église (arch. M. P. Margot).

Crassier. — Une étude pour la restauration du temple est en cours (arch. M. Paréaz).

Gimel. — Sous le nouveau bâtiment communal, près de l'auberge, des murs ont été découverts ; ils datent du XVI^e ou du XVII^e siècle. Un squelette mis au jour s'est révélé postérieur à 1860, vu son emplacement dans un remblais de cette date.

Leysin. — On construit actuellement une sacristie contre l'église du XVI^e siècle.

Pully. — Un projet de carillon a été adopté pour l'église de Pully-Nord.

Vuarrens. — La restauration du temple a commencé (M. Gilliard, arch.).

D. ORGANISATION

I. ARRÊTÉ D'EXÉCUTION DU 13 JUIN 1952

Pour l'application de la nouvelle loi (du 4 juin 1951) sur la conservation des antiquités et des monuments historiques, le Conseil d'Etat a adopté le 13 juin 1952 un arrêté d'exécution.

Le nouveau dispositif législatif est ainsi complet.

II. NOUVEAUX CLASSEMENTS

Ont été classés comme monuments historiques, cette année :

Saint-Saphorin sur Morges : une ferme (propr. de Mestral) du XVI^e siècle.

Montreux : la chapelle de Brent (XIII^e siècle).

Echallens : façades et toiture de l'Hôtel de Ville (XVIII^e siècle).

Prangins : l'église (1760).

Oron-le-Châtel : le château, en totalité (XIII^e siècle).

Morges : l'ancienne douane (XVII^e siècle).

Lutry : la fontaine de la Concorde (XVI^e siècle).

III. ARCHIVES DES MONUMENTS HISTORIQUES

La mise à jour de ces archives, leur tri et la rédaction du fichier se sont poursuivis ; nous avons bénéficié pour ce travail du précieux concours de deux assistants : M. François Bucher (durant une semaine) et M. Philippe Biro (durant un mois).

E. MUSÉES

En application de la loi, le Conseil d'Etat a conféré aux musées suivants la qualification de « musées reconnus » :

Avenches : musée romain (privilège : le district d'Avenches, pour l'époque romaine).

Lausanne : musée de *Vidy* (privilège : la commune de Lausanne, pour l'époque romaine).

Nyon : musée d'archéologie et d'histoire (privilège : district de Nyon, toutes époques).

Yverdon : musée du Vieil-Yverdon (privilège : cercle d'Yverdon pour l'époque romaine, commune d'Yverdon pour toutes les époques).

Il en résulte que toutes les trouvailles qui sont issues de régions et d'époques non réservées au privilège des musées reconnus seront conservées au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire et au Cabinet cantonal des médailles.

F. DIVERS

Ecoles normales. — Les leçons de préhistoire pratique inaugurées en 1951, ont pu être redonnées en 1952. Il s'agit avant tout d'initier les futurs instituteurs à la portée des découvertes fortuites et aux mesures provisoires de sauvegarde à prendre.

Romainmôtier. — Je ne saurais passer ici sous silence les manifestations qui ont marqué le 1500^e anniversaire de la fondation du couvent de Romainmôtier.

Société française d'archéologie. — Cette grande société a tenu ses assises de 1952 en Suisse romande. Elle a fait la part belle aux monuments vaudois, qu'elle a visités, analysés et discutés ; il en est résulté pour nos restaurateurs d'utiles enseignements. Au cours de la belle réception que le Conseil d'Etat lui offrit, au château de Chillon, elle a témoigné de son intérêt pour notre canton en distribuant des médailles de vermeil et d'argent au président de la Commission des monuments historiques, M. le conseiller d'Etat Oguey, à M. Blondel, membre de cette commission, au D^r E. Bach, membre correspondant, et au soussigné.

INVENTAIRE DES MONUMENTS DE L'ART

Avec l'aide de la Confédération et des cantons, la Société pour l'histoire de l'art en Suisse publie une importante série de volumes consacrés aux monuments de l'art du pays.

Pour le canton de Vaud, il a été prévu cinq volumes ; le deuxième de la série, consacré à la Cathédrale de Lausanne (par MM. Bach, Blondel et Bovy), a paru il y a quelques années.

La Commission des monuments historiques a désigné une commission cantonale pour la continuation du travail ; la commission a été composée de MM. F. Gilliard, E. Virieux, C. Jaccottet et E. Pelichet, les deux derniers fonctionnant comme président et secrétaire.

Cette commission a désigné trente-quatre commissaires régionaux ; elle leur a soumis la liste des monuments dont la publication est prévue, avec l'indication du nombre de pages et d'illustrations réservées à chacun de ces monuments.

Les commissaires régionaux ont reçu un délai pour réviser cette liste et la compléter à leur gré ; la commission cantonale verra ensuite s'il y a lieu d'éliminer quelques édifices ou objets d'intérêt trop secondaire pour figurer dans l'ouvrage.

Parallèlement, la commission cantonale a pressenti une personne qualifiée qui serait disposée à entreprendre la rédaction du prochain volume à paraître.

L'archéologue cantonal :

EDGAR PELICHET.